



Association québécoise de la
quincaillerie et des matériaux
de construction

Longueuil, le 19 janvier 2022

M. Pierre Fitzgibbon
Ministre de l'Économie et de l'Innovation

M. Jean Boulet
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

OBJET : Lettre ouverte sur la question des quincailleries et des non-vaccinés

Messieurs les Ministres,

On nous disait qu'un taux de vaccination de 80 % suffirait. On est rendu à 92 %. Tout le monde s'entend pour dire que 100 % est une chimère qui, à force d'être visée de manière obsessive, pourrait nous faire oublier la vraie mission du gouvernement dans cette gestion de crise : garder la population en santé et lui donner aussi la force mentale pour combattre le fléau et s'adapter à une toute nouvelle réalité.

Or, des citoyens actifs, notamment au travail, dans un cadre sain, où ils développent le sentiment de contribuer à la société, représente à nos yeux le plus beau des atouts pour œuvrer efficacement aux côtés de votre gouvernement dans sa lutte.

Nous avons mené hier et aujourd'hui un sondage express auprès de nos marchands. De l'avis majoritaire des 207 répondants, soit un score représentatif puisque le Québec compte moins de 900 quincailleries et centres de rénovation, votre gouvernement fait fausse route en caressant le décret d'imposer le passeport vaccinal à l'entrée des magasins d'une certaine taille à compter du lundi prochain et doit faire marche arrière.

En effet, c'est dans une proportion de 69 % que nos membres, des opérateurs économiques, de grands employeurs, d'importants contributeurs fiscaux, considèrent que c'est une mauvaise idée de croire que scinder les commerces en deux catégories réduira la contamination virale et décongestionnera le système de santé.

Les principaux motifs invoqués pour vous inciter à peser de votre influence au conseil des ministres afin de tuer dans l'œuf le projet de décret sont les dix suivants :

1. aucun non-vacciné ne se pointera aux grands magasins, donc on aura installé un attirail technique et humain inutilement encombrant, coûteux et possiblement générateur de propagations du virus du fait des files d'attente ;
2. la mesure sera très temporaire du fait que le variant Omicron démontre un peu plus tous les jours sa gravité relative ;



Association québécoise de la
quincaillerie et des matériaux
de construction

3. si l'on estime à 800 000 les non-vaccinés et que les grandes surfaces où ils seront *persona non grata* en accueilleraient 75 % d'entre eux, c'est donc dire que les quincailleries de quartier en recevront quatre fois plus qu'avant. De quoi élever le niveau d'anxiété des employés de ces commerces et des clients vaccinés ;
4. l'intention d'encourager la fréquentation des petits commerces sera annihilée par le fait que les vaccinés, au contraire, seront bien plus portés à se diriger vers les commerces contrôlant le passeport à l'entrée ;
5. de source informée, les entrepreneurs en construction et leurs travailleurs afficheront un taux de non-vaccination supérieur au 8-10 % dont les médias parlent pour la population générale. Or, les matériaux de construction qui font rouler l'économie étant concentrés dans les grandes surfaces visées, ils ne pourront alimenter les chantiers tant résidentiels qu'institutionnels. Un bâton de plus dans les roues de la relance économique ;
6. l'obligation d'affecter des employés à une tâche sans valeur pour l'expérience client (contrôle de passeport et d'identité), sans doute doublée de l'ajout d'un agent de sécurité externe sont contreproductifs d'un point de vue logistique et économique ;
7. un cul-de-sac légal empêche les entreprises d'exiger la vaccination de leurs employés, ce qui a pour effet que ces commerces, comme toute autre entreprise, ne peuvent prétendre être des lieux exempts de risques. Le défi consiste à bien les gérer, ce à quoi les nôtres s'appliquent depuis le jour un de la pandémie ;
8. votre gouvernement a eu la présence d'esprit d'accorder le statut d'essentiel aux quincailleries et centres de rénovation depuis le début de cette crise. La cohérence oblige de faciliter le plus possible l'accès à ces établissements, ce que n'aura pas comme effet le passeport vaccinal ;
9. à partir du redoux, l'achalandage en centre de rénovation décuple, d'où des files d'attente problématiques ;
10. à ce stade, l'éducation aux meilleures pratiques en termes d'hygiène et de distanciation doivent primer dans votre coffre sur l'outil vaccination qui atteint ses limites.

Nous ne sommes plus en mars 2020. Les scientifiques indépendants de toute politique ou de l'industrie pharmaceutique nous indiquent la marche à suivre depuis les récentes semaines : il faut réapprendre à vivre, à gérer autrement nos entreprises et nos comportements individuels, cela en raison d'un virus de plus, tout comme on se vaccine et on prend garde à notre santé avec la présence de centaines d'autres virus...

Nos efforts, en complément de l'action gouvernementale, devraient désormais se concentrer sur l'éducation des masses réfractaires non seulement à l'à-propos de se faire vacciner, mais aussi d'adopter toutes les autres mesures hygiéniques et sociales que nous commençons à intégrer à notre quotidien.



Association québécoise de la
quincaillerie et des matériaux
de construction

Si la chasse au noyau dur de non-vaccinés à laquelle vous demandez à nos troupes, à leurs employés et à leurs clients de participer nous semble disproportionnée, ce sont surtout ses dommages collatéraux qui nous inquiètent et qui prendront la forme probable d'une aggravation du climat social et sanitaire, de la pénurie de main-d'œuvre et de la santé financière déjà fragilisée de milliers de commerces de détail.

Puisqu'il n'est pas encore trop tard pour faire marche arrière et que nous vous apprécions comme deux ministres au pragmatisme développé, nous gardons confiance.

Le président,

A handwritten signature in black ink that reads 'Richard Darveau'.

Richard Darveau

CC : Chefs des partis d'opposition